

VOTRE ADOLESCENTE OU ADOLESCENT EST HOSPITALISÉ À MALATAVIE UNITÉ DE CRISE

Des réponses à vos questions



HUG

Hôpitaux
Universitaires
Genève



Informations utiles

pour les parents

Votre adolescente ou adolescent est admis à l'unité d'hospitalisation MALATAVIE unité de crise du Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Cette hospitalisation survient après un épisode de crise suicidaire et a été décidée après une évaluation clinique. MALATAVIE unité de crise est spécialisée dans la prévention du suicide et dans la prise en soins des adolescents et adolescentes en crise suicidaire de 13 à 17 ans. Le cadre thérapeutique de l'unité implique un engagement dans les soins de votre adolescent ou adolescente.

Quelle est la collaboration entre l'équipe soignante et les parents ?

Les parents sont des partenaires de soins privilégiés. Un ou une thérapeute de famille ou le ou la médecin cheffe de clinique prend contact avec vous pour organiser une première rencontre, sans votre enfant. Dans un second temps a lieu un entretien de famille avec vous et votre enfant, accompagné par un ou une infirmière.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de participer à un groupe de parole pour les parents qui a lieu les mercredis, de 12h à 13h, au 4^e étage de la MEA.

A quoi servent les 48 heures d'immersion pour votre adolescent ou adolescente ?

L'hospitalisation débute par une immersion de 48 heures pendant laquelle il ou elle est invitée à entrer en lien avec l'équipe soignante. Pour ce faire, les contacts avec l'entourage extérieur sont interrompus. Nous attendons que ces 48 heures favorisent l'émergence d'une relation thérapeutique suffisamment sécurisante pour mener à bien le projet de soins.

Comment pouvez-vous prendre des nouvelles ?

L'équipe infirmière est disponible 24h/24 et 7j/7 pour répondre à vos questions et vous communiquer des informations concernant la santé et la prise en soin de votre enfant.

Pendant la période d'immersion, il ne vous est pas possible de joindre directement votre adolescent ou adolescente. L'équipe soignante l'informera de votre appel.

Passé cette période, vous pouvez entrer directement en contact avec votre enfant.

Comment s'organisent les visites dans l'unité ?

En l'absence de contre-indication médicale, vous pouvez convenir directement avec votre enfant des modalités de visite. Celles-ci sont possibles tous les jours de la semaine, du lundi au dimanche, entre 14h et 19h, dans le respect des soins planifiés qui restent prioritaires.

Les visites sont encouragées en extérieur, mais restent autorisées au sein de l'unité. Veuillez noter toutefois que les visites d'amis ou amies ne sont pas permises dans les chambres.

Qui peut rendre visite ?

Toutes les personnes identifiées comme des personnes ressources par votre adolescent ou adolescente peuvent lui rendre visite. Le nombre maximum est fixé à trois personnes en même temps.

Comment s'organisent les sorties accompagnées ?

À MALATAVIE, les jeunes hospitalisés peuvent bénéficier de sorties accompagnées, en l'absence de contre-indication médicale. Ces sorties sont autorisées entre 14h et 19h, dans le créneau des visites, pour une durée maximale de deux heures en semaine et de quatre heures le week-end.

L'équipe soignante encadre l'organisation de ces sorties en veillant à ce qu'une personne accompagnante vienne chercher et raccompagne le jeune à des horaires préalablement définis.

Comment s'organise la reprise scolaire ?

Les parents gardent le lien avec l'école ou le lieu de formation. L'enseignante ou l'enseignant de l'unité rencontrera votre adolescent ou adolescente pour faire le point sur sa situation scolaire ou professionnelle. Il ou elle organisera un rendez-vous entre vous, votre enfant et le ou la doyenne de l'établissement pour organiser la reprise.

Dès que l'état de santé le permet, l'équipe médico-soignante encourage une reprise scolaire à 50 % durant l'hospitalisation. Cet aménagement vise à favoriser un équilibre entre les soins et la poursuite de la scolarité.

Quel rôle joue l'assistante sociale dans la prise en charge ?

L'assistant ou l'assistante sociale est présente pour vous accompagner tant dans les aspects sociaux de la prise en charge de votre enfant (présentation des dispositifs, orientation vers des institutions, associations, aides sociales, etc.) que ceux éducatifs tels que l'Action préventive en milieu familial (APMF) ou le Service de protection des mineurs (SPMI).

Il ou elle est disponible pour répondre aux questions et orienter les familles tout au long du parcours hospitalier et au-delà.

Quels types de soins sont proposés ?

Soins individuels

- ▶ Entretiens avec médecins, psychologues, infirmières et infirmiers
- ▶ Entretiens de famille
- ▶ Bilans diagnostiques
- ▶ Consultation pédiatrique
- ▶ Réunions de réseau

Activités et groupes

- ▶ Groupes thérapeutiques de médiation
- ▶ Groupes communautaires
- ▶ Repas thérapeutiques

Quelle est la nature de l'engagement dans les soins requis pour votre enfant ?

À MALATAVIE, il y a une distinction claire entre le cadre éducatif – qui relève de la responsabilité parentale – et le cadre thérapeutique, propre à l'unité de soins. Dans une démarche de résolution de crise, il est essentiel que votre enfant soit volontaire et capable de s'inscrire activement dans le processus de soins proposé. Celui-ci implique un engagement personnel et une participation active au travail d'autonomisation.

En cas de comportements auto-agressifs, de manquements répétés au cadre thérapeutique ou d'un désengagement significatif dans les soins, l'équipe soignante peut envisager une réévaluation du projet de soins. Cela peut se traduire par une modification de la prise en soins, un transfert vers une unité plus adaptée ou un retour à domicile, temporaire ou définitif. Vous êtes bien entendu informés de toute décision en ce sens.

Comment s'organise la sortie de l'hôpital ?

Le retour à domicile représente un moment important pour vous et votre ado. Une date de sortie est discutée dès les premiers jours. Elle est affinée au fil du séjour, discutée et évaluée avec la ou le jeune. Dès qu'une date définitive est fixée, nous vous en informons.



INFO

Il est interdit de fumer dans l'unité comme dans l'ensemble des HUG.

Informations pratiques

L'équipe de l'unité d'hospitalisation MALATAVIE unité de crise

L'équipe est composée d'un ou une cheffe de clinique, d'un ou une médecin interne, d'un ou une responsable d'équipe de soins, d'un ou une assistante sociale, d'une équipe infirmière, d'un ou une psychomotricienne, d'un ou une enseignante, de psychologues et de thérapeutes de famille.

Suivi de votre adolescent ou adolescente

Infirmiers ou infirmières référents : _____

Médecin interne / psychologue : _____

Médecin chef ou cheffe de clinique : _____

Thérapeute de famille : _____

Contact

Équipe infirmière :  022 372 48 60 (24h/24 et 7j/7)
Maison de l'enfance et de l'adolescence,
Bd de la Cluse 26, 1205 Genève